Décharge 2003: Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail

2004/2060(DEC) - 13/09/2004 - Document de base non législatif

OBJECTIF : présentation des comptes et états financiers de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail pour l'exercice 2003.

CONTENU : le présent rapport présenté par la Fondation présente un état des lieux des dépenses et des activités réalisées par cet organe communautaire au cours de l'exercice budgétaire 2003.

Le budget définitif de la Fondation se monte à 16,8 mios EUR en 2003 constitué à 98,2% d'une subvention communautaire.

En termes d'effectifs, la Fondation dont le siège est situé à Dublin (IRL) compte officiellement 88 postes dont 76 occupés + 16 autres emplois (contrats auxiliaires, experts nationaux détachés, agents locaux et intérimaires), soit actuellement 92 postes effectifs assumant des tâches opérationnelles, administratives ou mixtes.

La Fondation a pour tâche essentielle de contribuer à l'établissement de meilleures conditions de vie et de travail par la diffusion des connaissances, l'échange d'informations et d'expériences, la concertation avec les universités, centres d'études et organisations de la vie économique et sociale et des études et projets pilotes ou des collaborations avec des organismes spécialisés dans le domaine des conditions de travail.

En 2003, l'assistance fournie par la Fondation a porté sur 4 grands domaines :

- des projets dans le domaine des conditions de vie (enquêtes dans 28 pays, développement d'une base de données, études diverses);

- des projets dans le domaine des conditions de travail (réalisation d'un rapport sur les conditions de travail dans les nouveaux États membres, création d'un réseau d'experts pour le EWCO, enquêtes et études);

- des projets dans le domaine des relations industrielles (développement d'indicateurs dans le domaine de la participation financière des salariés, étude sur la migration et l'emploi, rapport à destination de la Commission sur le développement des relations industrielles,...);

- réalisation d'un rapport sur la responsabilité sociale des entreprises;

- dans le cadre de l'"Observatoire européen du changement" (EMCC) : organisation de séminaires et publication de documents électroniques;

- des actions d'informations dans les États membres et les pays candidats;

- etc.